

*Pôle communication*

Vendredi 18 février 2022

## INFO PRESSE

### Symptômes digestifs et cutanés dans une résidence du Mont-Dore

**La survenue de cas groupés de symptômes digestifs et cutanés dans la résidence SIC La Croix du Sud, au Mont-Dore, a été signalée par la mairie du Mont-Dore à la direction des Affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie (DASS).**

D'après les premiers éléments transmis, les symptômes ont débuté en septembre/octobre 2021 et se sont aggravés lors des fortes pluies récentes, dans un contexte d'inondation de cette résidence de 42 logements qui abritent environ 210 personnes.

La station d'épuration privée de la résidence est située en zone inondable : elle a apparemment débordé à la faveur des fortes pluies. Les habitants ont mis en cause l'eau du robinet qui serait, selon eux, la source des symptômes.

Des prélèvements d'eau ont été immédiatement effectués et, dans l'attente des résultats, il a été décidé de maintenir la recommandation de ne pas consommer l'eau du robinet, dans tous les logements de la résidence, jusqu'à nouvel ordre. Pour pallier les besoins quotidiens, la société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC) livre de l'eau de source aux habitants concernés depuis une dizaine de jours.

Dans le même temps, la police municipale a transmis à la DASS une première liste de personnes se plaignant de symptômes. Une investigation est en cours.

Les résidents symptomatiques sont pris en charge, en coordination avec la DPASS Sud et le laboratoire du CHT Gaston-Bourret : ils sont contactés par téléphone pour être dirigés vers le centre médico-social le plus proche de la résidence qui prendra les dispositions qui s'imposent.

La possibilité d'effectuer des prélèvements de sols sur le terrain de la résidence est à l'étude.

Une réunion a eu lieu mercredi 16 février, avec tous les partenaires, lors de laquelle de nouveaux prélèvements d'eau ont été commandés.

Un déplacement sur le site de la résidence est planifié avec les représentants des services de santé de la mairie du Mont-Dore, un représentant de la SIC et un médecin de santé publique de la DASS, afin d'échanger avec les résidents qui se sont constitués en association.

\* \*  
\*